



206 quai de Valmy - 75010 Paris

francaislanguedaccueil@orange.fr

Le CERCL

En bref, ce qu'il faut savoir

Vous aurez certainement remarqué que les manuels de fle disponibles sur le marché, et utilisés par les intervenants de FLA, s'inscrivent dans le Cadre Européen commun de référence pour les langues, le CECRL.

De quoi s'agit-il et que doit-on en retenir pour notre pratique ?

Conçu par le Conseil de l'Europe et publié en 2001, le CERCL se propose de promouvoir le plurilinguisme au sein de l'Europe et fournit aux états membres une base commune pour la conception des programmes et des diplômes ; il définit en particulier

- les niveaux communs de langue et
- les compétences de communication.

1/ Les niveaux communs de langue (de A1 à C2)

Les niveaux sont utilisés par les éditeurs pour l'élaboration des manuels, par les formateurs et pour les évaluations.

- Niveau A : utilisateur élémentaire lui-même subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou de survie (A2)
 - A noter que le niveau A1.1, subdivision du niveau A1, correspond aux premiers acquis en français (tels que reconnaître différentes formes de graphies, transcrire des écrits courts sur son identité, comprendre des indications simples de localisation, de date, ...)
- Niveau B : utilisateur indépendant, subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2).
- Niveau C : utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise)

Pour aller plus loin, voir [Référentiel synthèse.pdf](#) disponible dans l'Espace Bénévoles: ce document recense pour chaque niveau les actes de paroles (à définir), les contenus lexicaux, grammaticaux et socioculturels ainsi que les supports à utiliser.

2/ La définition de cinq compétences

On parle généralement de compétences

- linguistiques : savoirs relatifs au lexique, à la grammaire et à la phonologie
- sociolinguistiques : tout ce qu'il convient de connaître du pays où la langue est parlée et de sa culture, indispensable pour communiquer correctement : relations sociales, règles de politesse, expressions, dialectes et accents...
- pragmatiques, qui renvoient à l'approche actionnelle et au choix de stratégies pour atteindre un but précis (organiser, adapter, structurer le discours).

« Communiquer c'est utiliser un code linguistique (compétence linguistique) rapporté à une action (compétence pragmatique) dans un contexte socio-culturel et linguistique donné (compétence sociolinguistique). »

Les compétences décrites par le Cadre sont au nombre de cinq :

➤ **Comprendre**

○ **Ecrire**

Comprendre des mots si on parle lentement, repérer des expressions fréquentes, saisir l'essentiel d'une annonce claire, capter le sens d'un discours, écouter une émission, suivre une conférence, comprendre un accent...

○ **Lire**

Repérer des mots sur une affiche ou une annonce, trouver une information dans un menu ou un prospectus, lire une lettre amicale, saisir les points principaux d'un article, comprendre un livre, lire un ouvrage technique ou littéraire...

➤ **Parler**

○ **Prendre part à une conversation**

Faire connaissance, parler de choses quotidiennes, exprimer son opinion, débattre sur un thème spécialisé, parler avec spontanéité, interagir en milieu professionnel, échanger avec une aisance totale...

○ **S'exprimer oralement en continu**

Parler de soi, décrire ses occupations, articuler son discours, raconter un livre ou un film, développer un point de vue, exprimer ses opinions, faire un exposé, argumenter sur un thème complexe, adapter son style à son auditoire...

➤ **Ecrire**

Remplir un questionnaire, écrire une carte postale, faire une lettre de remerciement, écrire un article argumentatif, construire un texte, rédiger un rapport, résumer et critiquer un ouvrage professionnel ou littéraire...